Motion du 25 juin 2007 de MM. Alexis Barbey, André Chevalier et Mme Nathalie Fontanet: «Sécurité au parc Voltaire, c'est la faute aux Volontaires?»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 25 juin 2007)

MOTION

Considérant:

– que, depuis deux ans, la sécurité dans les alentours du collège Voltaire s'est fortement dégradée par la présence de bandes de jeunes menaçant les groupes d'enfants du quartier;

– que des trafiquants de drogue y ont élu domicile à la suite de leur délogement de la place des Volontaires, puis du parc de la Fédération des entreprises romandes, à la rue de Saint-Jean;

– que les enfants du quartier ont peur de passer dans le parc Voltaire dès le soir tombé;

– que, dans la nuit du 7 au 8 juin dernier, deux pare-brises de voitures ont été fracassés à coups de pierre, alors même qu'elles étaient parquées dans une propriété privée;

– que les interventions des agents de sécurité municipaux (ASM), sur requête des habitants, ne font l'objet d'aucun procès-verbal écrit, ce qui empêche une action construite de leur part,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

– d'indiquer clairement dans le parc les interdictions usuelles;

– de préciser les consignes données au ASM pour faire respecter le calme et la sécurité dans le quartier;

– de prendre les mesures nécessaires pour coordonner davantage les actions des ASM avec celles de la gendarmerie.